



OL-CS 28/03/2020

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 03 mars 2020

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après.

9 administrateurs présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean-Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Michel Bodoy, Michel Meyer, Laurent Billet,

1 administrateur excusé : Jacques Lelarge qui a donné son pouvoir à O. Labasse

Le Conseil peut délibérer valablement (10/10)

6 adhérents présents : Mesdames Gouverd, de Malartic et Messieurs du Besset, Gouverd, B.Moreau, J.Herrgott,

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Projet d'Ordre du jour du CA envoyé le 24/02/2020 ajusté et confirmé le 01/03/2020

- PV du CA du 04/02/2020 (envoyé 8/02/2020)

-Document " Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants" du 21/12/2019, mis à jour au 3/03/2020.

- Chronique du déplacement de l'antenne de télécommunication de l'école 2001-2010 (ref OL-cs 1/03/2020)

-Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 /02/2020

- Charte éthique et de gouvernance proposée par BVV aux candidats du 29/02/2020

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 février 2020.

Le projet (réf. CS-OL 08/02/2020) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ». Conformément à la décision du CA, ce projet a été envoyé aux adhérents le 08/02/2020 afin de les informer sans attendre 1 mois.

2) Antennes relais à Veyrier 2001 – 2010

Questionnés dans le village sur la question du déplacement de l'antenne proche de l'école, revendiqué par plusieurs, nous avons repris les PV de BVV des années 2001 à 2010. Notre idée était de mettre fin à des querelles stériles dans le cadre des élections municipales prochaines et de conforter l'article BVV paru dans Le MAG de décembre 2019 dans lequel étaient rappelées les grandes actions de l'association plus que trentenaire, dont l'une était l'action du déplacement de l'antenne de télécommunication proche de l'école. Cette chronique a été adressée à tous les adhérents disposant d'un mail.

3) Mise à jour de la note de position « Veyrier 2020 : une politique de la mobilité et un plan de circulation apaisé pour les habitants ».

Quelques compléments ont été apportée depuis notre dernier CA (Par exemple, proposer rue de la Tournette un système de radar déclenchant un feu rouge 150 m plus loin, gestion différenciée des parkings, distinction entre route panoramique et route du Mont Veyrier...). Les administrateurs et adhérents voudront bien documenter les problèmes éventuels et solutions suggérées de leur secteur, d'ici à la prochaine réunion.

4) Charte éthique et de gouvernance BVV proposées aux candidats : finalisation pour signature.

Lors du 1er débat public organisé par BVV le 17 janvier 2020, l'association agréée a invité les candidats aux élections municipales à se prononcer sur des points clés de programme et des principes éthiques et de gouvernance, pour plus de transparence et d'écoute des habitants. La Tournette et le DL s'en étaient faits largement l'écho. Ces dernières propositions ont fait l'objet d'une charte approuvée par le bureau le 29/02 et proposée au CA : elle est approuvée à l'unanimité (15/15) en réunion du Conseil d'administration ouvert du mardi 3 mars. Elle sera aussitôt adressée aux 2 têtes de listes, Thomas Terrier et Gérard Rollot, et à leurs équipes. Libres à eux de se positionner sur tout ou partie des suggestions, si possible avant leurs réunions électoralles de la semaine suivante.

Le Président propose de la diffuser sur le BLOG (*fait le 5/03. Ndrl*) et au Dauphiné Libéré.

5) Réflexions sur les points clés du programme présenté le 17/01 et suites à donner...

Olivier a fait part le 29 février aux administrateurs des démarches entreprises par l'association Rive Ouest Environnement et l'ADEPT à Talloires qui ont proposé aux candidats de se positionner sur leurs grands

enjeux communaux. L'intéressant est que les candidats ont répondu aux questionnaires (12 pages de réponses pour l'un d'entre eux). BVV a proposé les grands thèmes et enjeux pour Veyrier lors de la réunion du 17 janvier. Sur le modèle proposé par l'ADEPT à Talloires- Montmin (24 points regroupés en 4 thématiques : préserver, embellir, sécurité, mobilité), un tour de table est organisé : les propositions vont du regroupement avec Menthon et Talloires, la surveillance des permis de construire en fonction des autorisations du SCOT,, aux OAP¹ (la poste, la Ravoire, la maison Oberkampf) ...En définitive, les participants choisissent de renoncer au questionnaire aux candidats, privilégiant la « charte éthique et de gouvernance BVV » du §4.

6) Assemblée Générale Ordinaire du 02 avril 2020

L'AGO comprendra la partie statutaire avec le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier, le renouvellement des administrateurs et élection de nouveaux administrateurs, le vote des cotisations pour 2021, les questions diverses que les adhérents nous aurons faits parvenir avant l'AGO par mail ou par écrit. En deuxième partie nous souhaitons un dialogue avec le maire et ses conseillers récemment élus et invités sur le programme de la mandature et les voeux de l'association, qui est prête à « travailler ensemble ». La préparation de la partie statutaire est confiée comme d'habitude au bureau (Claude, Jean-Claude, Olivier) qui échangera chaque présentation avant le 25 mars avec le Président. Enfin, un carton d'invitation sera préparé avant le 15 mars par le Président et envoyé aux adhérents aux bons soins de Jean- Claude et Mireille.

7) Activités avec les associations du réseau.

Notre Président relate le dernier CA d'ALAE sur le sujet complexe d'Espace- Lac à Angon convoité par un promoteur (loi littoral, servitude de marchepied, risque de « privatisation » de fait et de mercantilisation d'un espace public) et à Saint- Jorioz où un hôtel est prévu d'être construit « les pieds dans l'eau ». Autre action contre un pylone de télécommunication Free à Perroix entre Menthon et Talloires. Autre rencontre avec l'association « Lac et Pêche » (1500 adhérents) pour des réflexions et actions communes (mortalité des alevins avec le réchauffement de l'eau du lac en profondeur, risques avec la « boucle d'eau » pour les immeubles privés de l'Avant-scène sur le site de l'ancien hôpital, augmentation des ventes de carburant à la pompe de Sevrier, puissance excessive de lourds bateaux à moteurs de plus en plus nombreux sur le lac, navettes lacustres collectives et privées). PDU du Grand Annecy et Grenelle : Olivier analyse la nouvelle étude de SYSTRA² (sortie en catimini fin janvier) qui ne suit pas les demandes et conclusions du rapport de la CNDP à l'issue des concertations publiques de 2018-2019.

8) PDU du Grand Annecy

En se rapportant à l'avis que BVV avait déposé à l'enquête publique en novembre dernier, Olivier Labasse demande l'accord du CA pour qu'il continue à représenter BVV dans la suite de ce dossier : nous lui accordons à l'unanimité. En effet la vigilance s'impose car certains veulent faire avancer le dossier du tunnel sous le Semnoz en s'affranchissant des études détaillées complémentaires demandées (flux, trafic induit...)³ par l'expert et la Garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Quant à la solution issue des études antérieures de la C2A et du Département et proposée par le Grenelle (réhabilitation de la ligne de tram Faverges- Annecy par le tunnel existant de la PUYA) elle est écartée d'un revers de la main par le consultant et la MO, contrairement à la demande écrite de la CNDP.

9) Questions diverses

Merci à Georges de nous avoir représentés au Conseil municipal du 10/02/2020 et de son compte-rendu dans lequel il relate la réponse négative de la Mairie au courrier de M. et Mme Vernet de la route du Crêt des Vignes qui demandaient que les travaux de suppression du poteau EDF et de la ligne aérienne située sur leur propriété soient exécutés (comme le Maire leur avait promis en juillet 2019) à l'occasion des travaux d'aménagement de la piste cyclable Veyrier-Menthon, pour laquelle le CA remercie Olivier d'en suivre les travaux avec le CD74.

Georges nous annonce que la ligne EDF 25kw sur le coteau entre le Péril et le chemin du séminaire sera prochainement enterrée dans la route de la Corniche : il serait souhaitable qu'à cette occasion de travaux sur près de 2 km de voirie on enterre également les lignes aériennes de cette portion de la route de la Corniche.

Prochain CA : mardi 07 avril à 18 h, ouvert à tous les adhérents avec élection du bureau

REPORTÉ (au 5 mai ou 2 juin), comme L'ASSEMBLÉE GENERALE (au jeudi 11 juin)

¹ Orientations d'aménagement et de programmation. Voir rubrique PLU/ Etudes sur <https://bienvivreaveyrier.org>

² SYSTRA : société d'ingénierie. Voir Diaporama AG 2019 rubrique actualités sur <https://bienvivreaveyrier.org>

³ Ces compléments pourraient, une nouvelle fois, disqualifier le tunnel routier.